

COMMUNE MIXTE DE COURROUX



ASSEMBLEE BOURGEOISE

Jeudi 20.05.2021 à 20h00

Salle polyvalente école Bellevie - Bellevie 6 – 2^{ème} étage – 2822 Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 29 juin 2020.
2. Election du Président de l'Assemblée bourgeoise.
3. Présentation du décompte final, du crédit de construction de Fr. 210'000.- voté en Assemblée du 29 juin 2020, pour la réfection du Domaine du Violat et la construction d'une fourragère.
4. Admettre au droit de cité de la Bourgeoisie de Courroux, M. Frieder Jérémie, son épouse Stéphanie et leurs enfants Julien et Léo (Art. 10 RSJU 141.1 et 141.11).
5. Décision de principe de l'Assemblée bourgeoise, quant à l'octroi de nouveaux droits bourgeois.
6. Divers

Observation

Le procès-verbal et les dossiers relatifs aux objets mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Courroux, le 06 mai 2021

Le Conseil communal